

ASSEMBLEE GENERALE DU 17 JUIN 2023

Destinataires : Présidents de clubs, de Comités départementaux, FFVolley, membres du comité directeur de Ligue

CONVOCATION

Madame, Mademoiselle, Monsieur, le (la) Président(e),

Vous êtes invité(e), **mun(i)e de votre licence 2022-2023**, à assister à l'Assemblée Générale de la Ligue de Volley Ball des Pays de la Loire qui se tiendra :

Le samedi 17 juin 2023 à 13h15
Maison des Sports - Salle André FROGER
29 boulevard Saint Michel - 72000 Le Mans

13h15 : établissement de la feuille de présence

Assemblée générale :

- Ouverture de l'Assemblée par la Présidente et accueil des personnalités (annonce du quorum)
- Mot du Président du Comité de la Sarthe de Volley Ball
- Intervention des personnalités

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de l'AG 2022 (vote)
- Lecture du rapport moral par la Présidente (vote)
- Présentation du rapport financier et du rapport des commissaires aux comptes (discussion et vote des rapports) / quitus au trésorier
- Présentation des rapports des commissions et leurs projets 2023.2024 (vote)
- Présentation des tarifs et du budget prévisionnel 2023.2024 (vote)
- Election complémentaire au Comité Directeur de Ligue (vote) - 1 candidature reçue
- Election complémentaire des délégués des clubs à l'AG fédérale (vote)
- Questions diverses et informations clubs
- Remise des récompenses

17h30 : Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire et verre de l'amitié

Nous vous signalons que tout club absent ou non représenté pendant TOUTE LA DURÉE de l'assemblée sera pénalisé d'une amende de 250 € (pour un club évoluant en régional ou national) et de 80 € (pour un club évoluant en départemental, en beach ou loisir). Vous pouvez contacter la Ligue pour connaître les coordonnées des clubs proches du vôtre dans le même département pour vous faire représenter.

Comptant sur votre présence.

La Présidente de la Ligue des Pays de la Loire de Volley Ball
Françoise de BERNON